



***FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES (FDT)***

***RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE
DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 MARS 2016***

***PRODUIT LE 28 SEPTEMBRE 2016
ET ADOPTÉ LE 5 OCTOBRE 2016***

En avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce Fonds découle d'une entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, laquelle entente a été signée par monsieur le ministre, Pierre Moreau, le 23 juillet 2015.

Le ministre a délégué à la MRC de Rouville la gestion d'une somme de 566 391 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016 pour réaliser les objets suivants :

- a) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;*
- b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);*
- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;*
- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;*
- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;*
- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.*

La MRC de Rouville est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale de proximité permettant ainsi de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, les maires ont adopté :

- ✓ Les priorités d'intervention 2015-16 par la résolution numéro 15-09-9768;*
- ✓ La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de Rouville par la résolution numéro 15-09-9769;*
- ✓ La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (2015-2016) par la résolution numéro 15-09-9770 modifiée par la résolution 15-10-9798;*
- ✓ La Politique d'investissement FLI-FLS par la résolution numéro 15-12-9865;*

Tous ces documents sont disponibles sur mrcrouville.qc.ca sous l'onglet « Document » à la section « Documents de planification ». Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016.

Répartition du fonds dans diverses activités

Le montant de 566 391 \$ reçu pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016 a permis de financer les activités suivantes :

✓ Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie	192 465 \$
✓ Contribution au salaire du conseiller en développement rural pour 2015 et les 3 premiers mois de 2016.....	34 664 \$
✓ Semaine mondiale de l'entrepreneuriat et mise en valeur du territoire	3 750 \$
✓ Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole.....	33 206 \$
✓ Nouvelle image promotionnelle touristique régionale.....	25 000 \$
✓ Contribution au fonctionnement du CLD au Cœur de la Montérégie 2015.....	132 869 \$
✓ Contribution au fonctionnement du Développement économique Rouville pour les trois premiers mois de 2016.....	33 750 \$
✓ Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire et du développement du territoire	
○ 12 mois de l'année 2015.....	88 550 \$
○ 3 premiers mois de l'année 2016.....	22 137 \$
	566 391 \$

Présentation sommaire des activités par objet

Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Les projets et montants autorisés pour 2015-16 sont les suivants.

Projets	Soutien financier 2015-16
<i>La municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir désire aménager le Parc Noël-Dubé par l'ajout de nouvelles installations telles qu'un terrain de Volleyball de plage, un panier de basketball, un module de jeu adapté aux jeunes d'âge pré-scolaire et une aire de repos.</i>	32 392 \$
<i>Le CLD au Cœur de la Montérégie souhaite organiser la tenue d'une formation /conférence pour les municipalités et les OBNL du territoire de la MRC Rouville pour les outiller davantage sur la recherche de commandite, facilitant ainsi l'autofinancement des événements et des activités que ces derniers organisent pour leurs citoyens comme pour leurs clientèles cibles.</i>	1 600 \$
<i>Le Centre d'action bénévole (CAB) de Saint-Césaire fera l'installation d'une nouvelle cuisine communautaire avec l'ajout d'espace de dépannage alimentaire et d'un congélateur walk-in. De plus, le projet prévoit la réorganisation de l'accès pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux services.</i>	9 477 \$
<i>La municipalité de Saint-Paul-D'Abbotsford souhaite organiser un Festival des arts et de la culture.</i>	5 500 \$
<i>La municipalité d'Ange-Gardien désire aménager un Parc avec des jeux d'eau et un espace repos avec bancs.</i>	40 000 \$
<i>La municipalité de Saint-Césaire fera l'aménagement d'un nouveau parc intergénérationnel à caractère récréatif et ornemental dans la zone centrale du secteur de la rue Larose. Installation de modules de jeux pour les enfants et un parcours santé avec des stations d'exercice pour les adultes.</i>	40 000 \$
<i>La Fondation Jeunesse Richelieu fera l'installation dans la Serre du Centre d'interprétation des Énergies Renouvelables (CIER) un système d'aquaponie intérieur qui servira de prémisses à l'enseignement de différentes matières scolaires, notamment en sciences, et à la réalisation de différentes expériences scientifiques avec les élèves.</i>	6 000 \$
<i>La Fondation Pro études veut permettre à l'école Paul-Germain-Ostiguy de poursuivre son programme en Langues et multimédia en accueillant une nouvelle cohorte de 60 élèves de secondaire 1. La demande a pour effet de fournir des ordinateurs portables aux élèves du nouveau programme.</i>	42 000 \$

La somme résiduelle à engager avant le 31 mars 2017 est de 15 496 \$.

Soutien au développement rural

La MRC de Rouville a versé un montant de 29 290 \$ en 2015 pour le salaire du conseiller en développement rural et de 5 374 \$ pour les trois premiers mois de 2016.

Le conseiller en développement rural du CLD au Cœur de la Montérégie a poursuivi sa collaboration avec la MRC dans son mandat pour la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité (PNR). Cette Politique et son programme financier du Pacte rural ont été abolis suite à l'adoption du projet de Loi 28 en cours d'année et ont été remplacés par la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) du Fonds de développement des territoires (FDT). Néanmoins, une première enveloppe du Pacte rural a pu servir pour soutenir des initiatives visant à améliorer les milieux de vie de la population rurale de la MRC. En tout, 9 projets ont bénéficié du Pacte rural pour un total d'un peu plus de 296 000 \$ en subvention.

Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole

La 1^{ère} année de la mise en œuvre du plan d'action en 2015 a été réalisée par différents porteurs et partenaires et porté sur les actions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à mieux faire connaître le rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans la MRC de Rouville;
 - Distribution du « Guide du bon voisinage » réalisé par ACFA aux résidents des secteurs urbains et aux nouveaux arrivants de la MRC.
- Mettre en place une stratégie pour augmenter l'effet attractif des entreprises agrotouristiques présentes sur le territoire;
 - Collaboration avec le CLD à la Table tourisme
 - Sondage d'intérêt pour une nouvelle application mobile
- Mettre en place ou soutenir les initiatives et les projets visant à protéger l'environnement;
 - Collaboration au lancement de l'outil SOLutions de la MRC pour « trouver la solution à votre problématique d'érosion »

Un budget de 33 206 \$ a été attribué à ces activités

Services Tourisme

Nouvelle image promotionnelle touristique régionale

Pour la saison touristique 2016, la région s'est dotée d'une toute nouvelle image promotionnelle touristique régionale. Soulignons que c'est sous l'appellation **Tourisme au Cœur de la Montérégie**, en accentuant le déploiement du label **Les Inédits au Cœur de la Montérégie** que cette dernière a été développée. Évidemment, cette nouvelle image est depuis véhiculée sur tous les imprimés, sur le web et les médias sociaux, sur tous les outils promotionnels, ainsi qu'au bureau d'information touristique.

Afin que la région puisse avoir une image actuelle, jeune, invitante, rafraîchissante et authentique, un budget de 25 000\$ a été accordé provenant du Fonds de développement du territoire (FDT) 2015-2016:

- Puisque la MRC de Rouville a priorisé le secteur agrotouristique comme vecteur de développement économique depuis le début des années 2000;
- Puisque plus d'un million de dollars ont été investis en promotion touristique depuis ces 15 dernières années;
- Puisque cette démarche est directement en lien avec la planification stratégique de la MRC de Rouville 2013-2018, ainsi qu'avec l'une des priorités d'intervention identifiée par la MRC de Rouville au gouvernement dans le cadre du Fonds de développement du territoire (FDT) 2015-2016 et finalement avec l'une des grandes orientations identifiées au Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Finalement, puisque cette démarche vient accentuer le positionnement et le développement du tourisme et de l'agrotourisme notamment par la promotion,

Promotion de l'entrepreneuriat, soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Contribution au fonctionnement du CLD au Cœur de la Montérégie en 2015 et de Développement économique Rouville pour les trois premiers mois de 2016

Au cours de l'année 2015, plusieurs chambardements politiques et financiers ont amené le CLD et la MRC à se questionner et à travailler de concert afin d'établir un modèle d'affaires qui répondrait aux besoins du milieu. Les résultats de cette réflexion ont déterminé qu'il valait mieux offrir les services de développement économique incluant le tourisme à même les activités de la MRC. Dès janvier 2016, tous les services offerts par le CLD au Cœur de la Montérégie sont désormais offerts par la MRC de Rouville.

Les principaux services offerts par le département de développement économique et touristique sont :

- Accompagnement technique et financier;
- Formation, référencement à des ressources spécialisées et suivi des entreprises;
- Mentorat d'affaires;
- Support à l'implantation et à la relocalisation;
- Collaboration et implication à des projets structurants pour la région;
- Promotion et développement touristique.

Voici un aperçu des services offerts pour l'année 2015 :

Bilan des services rendus par le personnel de développement économique du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016

Type	Nombre de clients
Consultation, référencement et partenariat	119
Plan d'affaires, évaluation du potentiel	29
Démarrage, accompagnement et suivi	85
Formation aux entrepreneurs	120
Financement et recherche	49
Autres services techniques (acquisition d'entreprise, implantation et relocalisation, support à l'innovation, montage et analyse des états financiers)	33
Total	435

* Une entreprise ou un promoteur ne peut être calculé qu'une seule fois dans chaque section

Bilan sommaire des fonds locaux

Type	Nombre de dossiers acceptés	Aide financière acceptée	Total des investissements
FLI / FLS	5	280 000\$	2 510 000\$
STA	15	N / A	227 300\$
Fonds de démarrage	1	25 000\$	80 000\$
Total	21	305 000\$	2 817 300\$

Mentorat

Démarrage	3
Croissance	12
Transfert d'entreprise	1
Total	16

Mentorés jumelés à un mentor au 31 mars 2016 (dyades actives) : 11

➤ La formation

Chaque année, nous offrons un programme de formation accessible qui répond aux besoins des entrepreneurs. Les thèmes abordés sont, entre autres, le marketing, les ressources humaines, la production, l'administration, etc. Les ateliers de formation ont pour objectif d'outiller les entrepreneurs afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entreprise.

En 2015, plus de 10 formations ont été données à plus de 100 participants. Nous croyons profondément aux bienfaits de la formation et constatons que celle-ci, lorsqu'elle est suivie d'un bon accompagnement, contribue de façon significative à augmenter le taux de survie des entreprises.

➤ Le mentorat

Chaque année, le mentorat connaît un vif succès. Ce sont 6 entrepreneurs qui ont décidé d'entamer une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect en 2015. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience souhaite partager ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial. Ce service a profité à 16 mentorés au cours de l'année, qui utilisent le service d'un mentor bénévole pour des périodes s'échelonnant de quelques mois à quelques années.

➤ Autres projets

Développement économique Rouville collabore aussi étroitement avec d'autres intervenants dans certains projets comme :

- Le concours OSEntreprendre;*
- La semaine mondiale de l'entrepreneuriat (Financement du FDT de 3 750 \$)*
- Etc.*

Plusieurs projets ont comme objectif de sensibiliser la population à l'entrepreneuriat et soutenir le développement d'une culture entrepreneuriale dans la région de Rouville.

Réalisation de nos mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire

Les activités financées en partie par le Fonds de développement du territoire pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016 sont :

Activité	Montant engagé
<p><u>Finaliser la réécriture du SADR</u></p> <p>Modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) en vue d'assurer sa concordance au PMAD de la CMM et sa conformité aux « nouvelles » orientations gouvernementales dont l'orientation « 10 »</p> <p>Mettre à jour l'ensemble des données et informations (textuelles, statistiques et cartographiques) du SADR de la MRC</p> <p>Le règlement modificateur est entré en vigueur le 12 mai 2015</p> <p>Le montant engagé correspond à la rémunération (y compris les contributions de l'employeur) du coordonnateur à l'aménagement et du géomaticien de la MRC sur une période de 2 mois de travail</p>	19 022, 99 \$ ⁽¹⁾
<p><u>Guide de concordance au SADR modifié</u></p> <p>Production à l'externe d'un guide de concordance au SADR modifié, en collaboration avec le coordonnateur à l'aménagement et le géomaticien de la MRC</p> <p>Ce guide précise les attentes de la MRC quant au contenu des règlements d'urbanisme des municipalités et vise à supporter celles-ci dans l'exercice de la concordance aux nouvelles dispositions du SADR</p> <p>Le montant indiqué ne correspond qu'aux frais du mandat octroyé à l'externe</p>	9 814,27 \$ ⁽²⁾
<p><u>Correction des limites de la zone inondable le long d'une partie du ruisseau Saint-Louis</u></p> <p>Contribuer avec la Ville de Marieville à revoir les limites de la zone à risque d'inondation le long d'une partie du ruisseau Saint-Louis à Marieville</p> <p>Ce montant correspond à la moitié du montant de cartographie octroyé à l'externe, l'autre moitié ayant été défrayée par la Ville de Marieville</p>	10 498 \$
<p><u>Suivi et mise en œuvre du SADR</u></p> <p>Analyser la conformité des règlements municipaux d'urbanisme et faire des recommandations au conseil.</p> <p>Produire différents rapports ou avis sur des projets ou des demandes auprès d'autres instances (MDDELCC et CPTAQ par exemple)</p> <p>Assurer un support technique et professionnel aux municipalités en matière d'aménagement du territoire</p>	80 382 \$ ⁽³⁾

(1) : Ce montant inclut seulement la rémunération du personnel et les contributions de l'employeur pour 2015, soit 114 137,94 \$ divisé par 12 (mois) multiplié par 2 (mois).

(2) : Ce montant correspond aux frais d'un mandat octroyé à l'externe (BC2).

(3) : Ce montant comprend la rémunération du personnel et les contributions de l'employeur pour 2015, soit 114 137,94 \$ divisé par 12 (mois) multiplié par 50 % et pour les 3 premiers mois de 2016 soit 116415 \$ divisé par 12 (mois) multiplié par 3 (mois) multiplié par 80 % = 57 069+23 283.

Conclusion

Dans Rouville, le Fonds de développement des territoires a permis de soutenir financièrement deux organisations, la MRC de Rouville et le CLD au Cœur de la Montérégie, en plus de favoriser la mise en place d'activités ou d'équipements par des promoteurs admissibles.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement du territoire et de soutenir les projets structurants de la communauté afin de dynamiser notre territoire.

Les élus de la MRC de Rouville désirent continuer à bien desservir leur communauté en posant des gestes concrets et la présence de ce fonds leur permet de le faire tout en répondant à leurs priorités de développement.

Nous sommes fiers de nos réalisations collectives et la participation de nos citoyens au développement de notre collectivité est un apport inestimable.

*Susie Dubois,
Directrice générale et secrétaire -trésorière
Le 5 octobre 2016*